

COP N° 1 2011-2012

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2012

SAS au capital de : 1 098 000 € - Code APE : 4652Z - RCS : Paris B 323 540 534
SIRET : 323 540 534 00035 - 9-11 av Michelet - 93583 - Saint Ouen Cedex

Déclaration de soutien continu aux principes du Pacte Mondial de l'ONU.

Par ce document, je réaffirme l'attachement de CFI aux 10 principes
du Global Compact et renouvelle notre engagement à les respecter,
les promouvoir et à les mettre en œuvre.



Louis BENOLIEL
Président Directeur Général

La vocation de CFI, Société de Services et Distribution Informatique depuis 1981, est d'accompagner les grandes entreprises de la conception à l'exploitation de leur système d'information. La gamme de services qu'elle couvre, focalisée sur la connaissance profonde de ses clients et sur sa capacité à mettre en œuvre des solutions spécifiques, représente une force de proposition unique. Au total ce sont 130 collaborateurs dont 90 sur l'aspect services qui réalisent un CA de 70 M€ pour 2011. CFI est également membre fondateur du groupement Euralliance's.

Face aux nouveaux défis environnementaux et sociaux, CFI est convaincue que le processus de création de valeur ne peut se réaliser que dans le cadre d'une politique favorable au développement social et environnemental.

En conséquence, la mise en place depuis 2011 d'une véritable démarche RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) structurée constitue pour CFI un choix stratégique.

Pour renforcer cette stratégie et nos engagements RSE, CFI a adhéré en 2011 au Pacte Mondial des Nations Unies en soutenant ses 10 principes en termes de droit de l'homme, de normes de travail, d'environnement et d'anti-corruption. Une première feuille de route autour de ces 10 principes a été établie permettant de mesurer les performances et de piloter les engagements pris.

CFI a défini 4 engagements de progrès qui guident l'ensemble des pratiques relatives à son activité, quels que soient les métiers exercés. Ces 4 engagements structurent la démarche et le plan d'actions RSE de CFI pour les 5 ans à venir.

Ils visent à réduire les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux de notre activité et témoignent de la volonté de l'entreprise de s'engager sur la voie du développement durable.

Environnement

1. Réduire les impacts environnementaux liés à notre fonctionnement.

Social

2. Promouvoir la diversité

3. Renforcer nos exigences en matière sociale et de droits humains dans nos achats de produits et services.

Sociétal

4. Promouvoir la transparence et l'éthique dans la pratique de nos métiers.

ENVIRONNEMENT

Engagement n°1 : Réduire les impacts environnementaux liés à notre fonctionnement

Principes Pacte Mondial associés

Environnement : 7/8/9

CFI souhaite avancer sur 2 axes :

- Les émissions de CO2
- La consommation de papier

Les émissions des CO2

CFI a pris la décision pour bien mesurer ses émissions de CO2 de réaliser un Bilan Carbone (Méthode ADEME version 7) en collaboration avec un cabinet conseil spécialisé dans la prise en compte de la contrainte carbone.

Ce Bilan Carbone est déployé sur les 2 sites de CFI et basé sur l'activité 2011. Il rend compte des émissions directes et indirectes de GES liées au fonctionnement de CFI. Il est actuellement en cours de réalisation et sera terminé en Aout 2012. Véritable outil de mesure et indicateur, il permettra à CFI de connaître ses émissions de CO2 et de se fixer des objectifs de réduction d'émission de CO2.

Un plan d'actions sera établi durant l'automne 2012 et portera sur les postes suivants :

- Frets entrants & sortants
- Déplacements professionnels
- La consommation électrique globale
- La consommation de papier.

La consommation de papier

Du fait de notre métier, (CFI est une Société de Services et Distribution Informatique avec pour clientèle des grandes entreprises et l'Administration Française) nous émettons une quantité non négligeable de papier (réponses aux appels d'offres, bon de livraison, factures, etc) et nous souhaitons donc sur 2012 :

- Mesurer la consommation exacte de papier au sein de CFI
- Augmenter la communication électronique
- Proposer à nos clients la facturation électronique
- Remplacer tous les achats de papier de bureau non recyclable ou sans certification environnementale par du papier recyclé ou certifié (FSC ou PEFC).
- Mettre en place d'un intranet sur la base de SharePoint pour optimiser la circulation de l'information et réduire du coup l'impression de document.

Réflexions et actions en cours

Nous souhaitons mettre en place au sein de l'entreprise la notion de tri sélectif. Pour cela nous devons voir avec la commune de St Ouen la mise à notre disposition de poubelles différenciées. D'autre part nous sommes en train de mettre en place au sein de CFI :

- De nouvelles imprimantes moins gourmandes en énergie et permettant l'impression Recto/Verso
- Le process de recyclage des cartouches d'encre.

Mesures / indicateurs

Actions / Volet environnemental	Niveau d'avancement
Emissions de CO2	
Bilan Carbone	Bilan Carbone commandé fin 2011. En cours de réalisation : terminé en Aout 2012
Mise en place d'un système de suivi des GES	Engagé en 2012 suite au BC
Mise en œuvre du plan de réduction	Engagé en 2012 suite au BC
Consommation de papier	
Limitation des impressions, impression recto/verso, papier faible grammage	Engagé en 2012
Indicateur : quantité de papier de bureau utilisé (tonnes) et écart vs objectif de -30% entre 2010 et 2015	Engagé en 2012
Passage à du 100% papier recyclé et/ou certifié dans nos achats de papier de bureau Indicateur : % des achats de papier de bureau	Engagé en 2012
Achats de nouvelles imprimantes moins gourmandes en énergie et permettant le R/V	Engagé en 2012
Gestion du recyclage des cartouches d'encre	Engagé en 2011 : mise en place des premiers bacs de récupération.
Mis en place de l'intranet CFI sur la base de SharePoint	Rédaction du cahier des charges fin 2011, lancement officiel 1 juillet 2012.

SOCIAL

Engagement n°2 : Promouvoir la diversité

[Principes Pacte Mondial associés](#)

Droit du travail : 6

Pour confirmer sa politique de ressources humaines basée sur un recrutement responsable, CFI a signé en 2011 de la charte de la Diversité. Une formation auprès des cadres de CFI est engagée pour l'automne pour les sensibiliser sur le management de la diversité et plus généralement sur le développement durable.

Engagement n°3 : Renforcer nos exigences en matière sociale et de droit humain dans nos achats de produits et de services.

[Principes Pacte Mondial associés](#)

Droits de l'homme : 2

Droit du travail : 6

Environnement : 8

Lutte contre la corruption : 10

Dans le cadre de notre RSE nous souhaitons impliquer nos fournisseurs en leur expliquant notre démarche et les sensibiliser sur l'introduction de critères environnementaux et sociaux dans les choix de nos approvisionnements.

A la rentrée 2012, nous mènerons une enquête complète sur nos 100 premiers fournisseurs pour connaître leur position en matière sociale, humaine et environnementale. Une charte en est cours de rédaction et sera adressé à nos 100 fournisseurs.

Mesures / indicateurs

Actions / Volet Social	Niveau d'avancement
Promouvoir la diversité	
Signature de la charte de la Diversité avec suivi de ses effets	Engagé en 2012
Formation des cadres à la diversité et au développement durable	Engagé pour septembre 2012
Sensibiliser nos fournisseurs	
Sensibiliser le service achats CFI	Engagé en 2012
Sensibiliser nos fournisseurs	Engagé en 2012
Mise en place d'une enquête sur nos 100 premiers fournisseurs	Engagé pour septembre 2012
Mise en place d'une charte pour nos fournisseurs	Engagé en 2012

SOCIETAL

Engagement n°4 : Promouvoir l'éthique dans la pratique de nos métiers

Principes Pacte Mondial associés

Droits de l'homme : 1

Droit du travail : 4

Environnement : 9

Lutte contre la corruption : 10

Dans le cadre de la formalisation de sa politique RSE, CFI réaffirme son code éthique basé sur 6 grands principes :

- Le respect des lois et des réglementations
- L'honnêteté et l'intégrité dans la conduite des affaires
- Le respect des règles déontologiques régissant le secteur de l'informatique
- Le respect de l'individu
- La transparence et la pertinence des informations communiquées
- Le respect de l'environnement.

Dans ce code, CFI réaffirme son engagement au Global Compact et son attachement aux 10 grands principes de l'ONU, en matière du respect des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Les valeurs et principes inscrits dans ce code d'éthique doivent guider l'ensemble des collaborateurs, quels que soient leur métier, leur niveau de responsabilité, dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes. Ainsi, CFI reconnaît sa responsabilité auprès de ses parties prenantes que sont :

- Le gouvernement
- Les salariés
- Les clients
- Les fournisseurs
- Les concurrents
- Les actionnaires et les marchés financiers
- La société des citoyens consommateurs
- L'environnement

Ce document sera accessible à tous sur l'intranet de CFI.

Mesures / indicateurs

Actions / Volet Sociétal	Niveau d'avancement
Promouvoir l'éthique dans la pratique de nos métiers	
Actualisation du code éthique de CFI	Engagé en 2012

L'année 2012 est marquée chez CFI par une véritable prise de conscience de la démarche RSE et de ce fait :

- Création d'un comité de Développement Durable
- Mise en place d'un nouveau système d'information tenant compte des futurs reporting associés au RSE
- Réalisation d'un Bilan Carbone
- Rédaction de la charte de Développement Durable et de la charte fournisseurs
- Respect des principes de la charte de L'ONU et de la charte de la Diversité
- Engagement à apporter des résultats chiffrés sur l'ensemble des actions engagées sur 2012.